



RAPPORT COMMISSAIRE AUX COMPTE
SUR LES ETATS FINANCIERS 2024
ASSOCIATION VOIE D'EVE

Bouraoui AYOUNI
Commissaire aux comptes
Email : ayounibouraoui@gmail.com
Tél : 52 777 836 – 98 301 326

SOMMAIRE

Rapport général

Etats financiers arrêtés au 31 Décembre 2024

- Bilan
- Etat de résultat
- Etat des flux de trésorerie
- Notes aux états financiers



*Messieurs & Mesdames les Adhérents de
l'Association VOIX D'EVE*

RAPPORT GENERAL

I. Rapport sur les états financiers:

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association VOIX D'EVE comprenant au 31 Décembre 2024 : le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Bureau Exécutif pour les états financiers

Le Comité de gestion de l'Association VOIX D'EVE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association VOIX D'EVE au 31 décembre 2024, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Comptables Tunisiennes.

Les états financiers de l'Association VOIX D'EVE arrêtés au 31 décembre 2024 font apparaître un total du bilan égal à 40 034 dinars, un total des produits pour 116 481 dinars un résultat négatif de 13 188 dinars.

Bouraoui AYOUNI

Tunis, le 11 Juin 2025



Association VOIX D'EVE
ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Etat de la situation financière exercice clos le 31 Décembre 2024

(chiffres exprimés en dinars tunisien)

ACTIFS	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		31 880	64 136
AC 2 - Placement et autres actifs financiers			
AC 3 - Autres actifs courants			
AC 4 - Créances et comptes rattachés			
AC 5 - stocks de fournitures et autres approvisionnement			
AC 6 - Autres actifs non courants			
AC 7 - Immobilisations financières			
AC 8 - immobilisations corporelles		14 837	14 837
-Amortissement		-6 683	-6 683
AC 9 - immobilisations incorporelles			
Total des actifs		40 034	72 290
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		19 788	38 856
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés			
PA 4 - Provisions			
PA 5 - Apports reportés			
PA 6 - Autres passifs non courants			
PA 7 - Emprunts			
Total des passifs		19 788	38 856
AN 1 - Dotation			
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations			
AN 3 - Subventions d'investissement			
AN 4 - Autres actifs nets			
AN 5 - Réserves			
AN 6 - Excédents ou Deficits reportes		33 434	58 289
AN 7 - Excédent ou Deficits l'exercice		-13 188	-24 855
Total des Actifs Nets		20 246	33 434
Total des Passifs et actifs Nets		40 034	72 290

Etat de la situation financière exercice clos le 31 Décembre 2024

(chiffres exprimés en dinars tunisien)

ACTIFS	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
AC 1 - Liquidités et équivalents de liquidités		31 880	64 136
AC 2 - Placement et autres actifs financiers			
AC 3 - Autres actifs courants			
AC 4 - Créances et comptes rattachés			
AC 5 - stocks de fournitures et autres approvisionnement			
AC 6 - Autres actifs non courants			
AC 7 - Immobilisations financières			
AC 8 - immobilisations corporelles		14 837	14 837
-Amortissement		-6 683	-6 683
AC 9 - immobilisations incorporelles			
Total des actifs		40 034	72 290
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
PA 1 - Concours bancaires et autres passifs financiers			
PA 2 - Autres passifs courants		19 788	38 856
PA 3 - Fournisseurs et comptes rattachés			
PA 4 - Provisions			
PA 5 - Apports reportés			
PA 6 - Autres passifs non courants			
PA 7 - Emprunts			
Total des passifs		19 788	38 856
AN 1 - Dotation			
AN 2 - Apports affectés à des immobilisations			
AN 3 - Subventions d'investissement			
AN 4 - Autres actifs nets			
AN 5 - Réserves			
AN 6 - Excédents ou Deficits reportes		33 434	58 289
AN 7 - Excédent ou Deficits l'exercice		-13 188	-24 855
Total des Actifs Nets		20 246	33 434
Total des Passifs et actifs Nets		40 034	72 290

Etat des produits et des charges période allant du 01 janvier au 31 Décembre 2024
(chiffres exprimés en dinars tunisiens)

	NOTES	31/12/2024	31/12/2023
Produits			
PR 1 - Cotisation des adhérents			
PR 2 - Revenus des activités et manifestations			
PR 3 - Subventions de fonctionnement		116 481	115 199
PR 4 - Apports non monétaires			
PR 5 - Autres Apports			
PR 6 - Produits des placements			
PR 7 - Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
PR 8 - Autres gains		299	
Total produits		116 781	115 199
Charges			
CH 1 - Achats consommés de fournitures et approvisionnement			1 208
CH 2 - Charges de personnel			
CH 3 - Dotations aux amortissements et aux provisions			
CH 4 - Autres charges courantes		129 347	138 290
CH 5 - Charges financières nettes		622	556
CH 6 - Autres pertes			
Total des charges		129 969	140 054
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		-13 188	-24 855

Eta des flux de trésorerie période allant du 01 janvier au 31 décembre 2024

(chiffres exprimés en dinars tunisien)

	Notes	31/12/2024	31/12/2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS COURANTES			
F 1 - Encaissement des cotisation des adhérents		0	0
F 2 - Encaissement des revenus des activités et manifestations		0	0
F 3 - Encaissement des subventions de fonctionnement		115 859	114 643
F 4 - Encaissement des autres revenus et apports		299	0
F 5 - Décaissement des sommes versées aux fournisseurs		-148 414	-126 616
F 6 - Décaissement des rémunérations versées au personnel		0	0
F 7 - Autres décaissement des activités courantes			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes		-32 256	-11 973
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D INVESTISSEMENT			
F 8 - Décaissement sur acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles			
F 9 - Encaissement sur cession des immobilisations incorporelles et corporelles			
F 10 - Décaissement sur acquisition des immobilisation financières			
F 11 - Encaissement sur cession d immobilisation financières			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d investissement		0	0
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
F 12- Encaissement des dotations			
F 13 - Encaissement des subventions d investissement			
F 14 - Encaissement des apports affectés a des immobilisations			
F 15 - Encaissement provenant des emprunts			
F 16 - Décaissement suite au remboursement d emprunts (en principal et intérêt)			
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		0	0
VARIATION DE TRÉSORERIE		-32 256	-11 973
Trésorerie au début de l'exercice		64 136	76 109
Trésorerie au à la clôture de l'exercice		31 880	64 136

Association VOIX D'EVE
NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2024

Notes 1 : Présentation de l'Association VOIX D'EVE

L'association « VOIX D'EVE » a été créée en 2012,
C'est une association féministe engagée dans la lutte contre toutes les formes de discrimination sur les femmes,

Elle comme but le renforcement de la capacité et l'autonomie financière, économique, politique et sociale des femmes,

De même elle a comme mission le soutien des classes sociales les plus vulnérables et défavorisées,

L'association est régie par ses propres statuts ainsi que le décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011 se rapportant à l'organisation des associations, le décret n°2013-5183 fixant les critères, les procédures d'octroi du financement public pour les associations, Décret gouvernemental n° 2016-568 du 17 mai 2016, complétant le décret n° 2013-5183 du 18 novembre 2013, fixant les critères, les procédures et les conditions d'octroi du financement public pour les associations

Notes 2 : Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de l'association « VOIX D'EVE » arrêtés au 31 décembre 2024 ont été élaborés conformément :

- A la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises ;
- Au décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- A l'arrêté du ministère des finances du 31 décembre 1996, portant approbation des normes comptables ;
- A la norme comptable n°45 relatives aux associations, partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Les états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par l'association pour l'élaboration des états financiers arrêtés au 31 décembre 2024 sont les suivants :

2-1. Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties aux taux linéaires conformément à la réglementation en vigueur

2-2. Les postes d'actif

- **Autres actifs** : ce poste comprend les débiteurs divers et les créances qui leurs sont rattachés, ainsi que les éléments d'actifs qui ne sont pas classés dans les autres postes

d'actif.

- **Liquidités et équivalents de liquidités** : les liquidités comprennent les fonds disponibles et les dépôts à vue qui proviennent notamment des apports reçus.

2-2. Les postes fonds associatifs et passifs

- **Résultats reportés** : ce poste correspond à l'excédent des produits sur les charges dégagés au titre des exercices antérieurs.
- **Autres passifs** : ce poste comprend les dettes envers les fournisseurs, dettes rattachés et les autres dettes qui seront échus à l'exercice précédent.

2-2. L'état de résultat

- **Les subventions** : toutes les subventions de fonctionnement dont bénéficie l'association ainsi que les subventions d'investissement non affectées spécifiquement et qui sont inscrites en tant que produit de l'exercice
- **Autres charges d'exploitation** : ce poste comprend toutes les autres charges d'exploitation encourues par l'association

Notes 3 : Notes sur le bilan

3-1. Actifs immobilisés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 14 837 DT représentant les équipements des bureaux et matériels informatiques et les immobilisations financées par le projet academy politique 2020 à l'ordre de 8 154 DT

Le solde des amortissements s'élève à 6 683 DT

Le solde des immobilisations en net s'élève à 8 154 DT.

3-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2024	Solde au 31/12/2023
CCP	28 023	34 839
BNA 7120 T	354	21 443
BNA 6700 M	3 410	3 496
Caisse	93	4 358
TOTAUX	31 880	64 136

3-3. Excédant des produits sur les charges

Le résultat de l'exercice est négatif est s'élève à 13 188 DT

3-4. Autres passifs courant

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 19 788 DT représentant les charges à payer, les autres créditeurs divers et état retenu à la source respectivement 2 891 DT, 15 963DT et 934 DT

Notes 4 : Notes sur l'état de résultat

4-1. Cotisations des adhérents

Le solde de cette rubrique nul au 31 décembre 2024.

4-2. Dons et subvention

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2024 à 116 481 DT contre 115 199 DT en 2023 et se détaille comme suit :

Libellé	Montant
Projet OXFAM VISION	60 103
Projet OXFAM	4 991
Projet AMEN	40 000
Projet D I	9 501
Projet EMNA FAIRE (exercice2023)	1 886
Totaux	116 481

4-3. Autres charges d'exploitation

Le solde se détaille comme suit

Libellés	Montant
Projet ACADEMY POLITIQUE 2020	870
Projet OXFAM VISION	59 501
Projet CENTRE AMEN	59 223
Autres	9 753
Totaux	129 347